



VISITE DE TERRAIN EN MARAIS DE SAÔNE - 21 SEPTEMBRE 2020

PROGRAMME

Dans le cadre de **l'Appel à projets annuel « Eau et biodiversité »**, l'agence de l'eau vous invite à découvrir sur le terrain des opérations exemplaires, simples et éprouvées, pour restaurer les habitats et les continuités écologiques des espèces inféodées à l'eau !

Le 21 septembre, venez **découvrir le marais de Saône et son réseau de mares** (à proximité de Besançon).

Le marais de Saône est une zone humide de près de 800 ha qui présente une mosaïque diversifiée de milieux. A proximité immédiate de la ville de Besançon, le marais assure un rôle majeur pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération. Au cours du XX^{ème} siècle, cette zone humide a subi d'importantes modifications altérant ses fonctionnalités comme le drainage, l'enrésinement ... bouleversant profondément l'identité paysagère du site. La forte appropriation du marais par les acteurs locaux a permis de mettre en œuvre des actions en faveur de la restauration dès le début des années 2000. Deux plans de gestion ont été réalisés successivement avec la mise en évidence des enjeux de restauration hydrologique (comblement de drains, restauration de cours d'eau) et des enjeux de restauration de corridors biologiques et de trame turquoise.

Lors de l'appel à projets biodiversité de 2017, le Syndicat du marais de Saône et la Fédération départementale des chasseurs du Doubs ont noué un partenariat pour réaliser des opérations en lien avec ces enjeux. Ces opérations ont consisté à opérer une densification du réseau de mares afin d'augmenter la surface d'habitat favorable à la reproduction des amphibiens et à rétablir la continuité de mares entre le nord et le sud du site (sont concernés en priorité le triton crêté et le triton ponctué). L'autre opération concerne la réouverture de milieu favorable au papillon du Damier de la Succise, les zones ciblées étant favorables à l'espèce et sont actuellement menacées par la progression des ligneux.

Cet événement est organisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur :

- **Mesures d'hygiène :**
Désinfection régulière des points de contacts
Mise à disposition de gel hydroalcoolique
Port du masque obligatoire pour tous
- *Nombre de places limité pour le respect de la distanciation physique.*
- *Restauration sur site : suppression des formules buffets, mise en place de lunch box pour les déjeuners.*

Nous comptons par ailleurs sur la responsabilité de chacun pour respecter les consignes de distanciation sociale et le port du masque.

9h00

Accueil café

Espace du marais, 10 rue du lac, 25660 Saône (parking à disposition).

9h30-10h00

Mot d'accueil et présentation de la journée

- **Benoit Vuillemin, Maire de Saône**
- **François Rollin, Directeur de la délégation régionale de Besançon, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

Présentation de la politique « eau et biodiversité » et des aides financières de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

- **Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**
- **Alexandre Bacher, Expert biodiversité, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

10h00-10h30

Présentation du Marais de Saône

- **Ludovic Fagaut, Président du Syndicat Mixte du Marais de Saône**

Présentation de la visite de la matinée, du marais, son contexte, les partenariats, les enjeux

- **Alexandre Benoit-Gonin, Responsable du Syndicat Mixte du Marais de Saône**
- **Amaury Tropée, Chargé de mission à la Fédération départementale des chasseurs du Doubs**

Echanges avec la salle.

10h30

Départ pour la visite du Marais de Saône.

Parcours à pied de la boucle de l'eau et traverses (durée approximative 1h45).

12h30-14h00

Retour à l'Espace du marais pour déjeuner et échanges.

Informations pratiques

- Prévoir une tenue adaptée à une visite terrain et aux conditions météo (**chaussures de marche (prévoir bottes en cas d'intempéries)**, couvre-chef, eau, vêtement de pluie, ... et éventuellement jumelles).